

des obstacles dûs à des questions de tarif, nous devons faire nos efforts pour que les gouvernements les aplanissent, de façon à faciliter le cours naturel des transactions.

Les manufacturiers de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et des Etats-Unis envoient leurs représentants dans tous les pays où il y a pour eux des occasions d'affaires, et il est nécessaire que nos producteurs Canadiens en fassent autant pour obtenir et maintenir un commerce soutenu.

Il n'est pas sage de nous montrer satisfaits de ce que nous faisons aujourd'hui; nous devons nous occuper de l'avenir préparer et établir un commerce soutenu qui ait des chances de s'améliorer et de se développer continuellement. Un commerce avec la Grande-Bretagne et l'Allemagne nous donnera une clientèle constante pour nos produits agricoles; en outre ces pays peuvent nous fournir presque tout ce dont nous avons besoin en fait de marchandises manufacturées, qui ne peuvent pas être fabriquées ici. Il se ferait un échange de marchandises, échange tout à fait idéal.

H. W. D.

LE COMMERCE DU THE EN 1905

Nous donnons ci-dessous une revue du commerce du thé en 1905, d'après une circulaire de MM. McMeekin & Co. de Londres, Angleterre.

Nous avons de nouveau à enregistrer une année qui a été marquée de nombreux faits offrant un intérêt exceptionnel. La clôture de la première moitié de l'année a marqué la fin d'une période de mécontentement pour les principaux intéressés; la ligne de démarcation entre les bons et les mauvais résultats, a été tirée le 30 juin, au moment où les droits anglais ont été ramenés à 6 deniers par livre.

Les Producteurs

Le bas niveau du commerce du thé, à la fin de 1904, n'a pas été amélioré quand la nouvelle année a commencé, et il y a eu très peu de changements pendant les six premiers mois, si ce n'est qu'une demande de spéculation pour des thées de prix, a fait disparaître une grande partie de ceux-ci, au commencement du printemps. Etant donné la situation congestionnée, montrée par les statistiques et le trouble général qui régnait dans les conditions du commerce, avant et après la déclaration du budget, il est quelque peu surprenant que les prix aient été aussi soutenus. Aussitôt que la réduction des droits de douane a été mise en vigueur, le ton du marché s'est amélioré et il y a eu une forte demande pour tous les thées ayant de la qualité. En l'absence d'offres faites librement

aux ventes aux enchères, des transactions actives ont eu lieu pour les thées vendus en seconde main. La situation s'est encore améliorée par l'arrivée en assez grandes quantités de thées provenant de Assam et de Darjeeling, et surpassant en qualité tout ce que l'on avait reçu depuis de nombreuses années. Le commerce s'est emparé rapidement de ces thées et on a enregistré quelques prix qui dépassaient de beaucoup tout ce qui s'était vu depuis longtemps. La moyenne des prix par mois, après l'ouverture de la nouvelle saison, était en contraste marqué avec les prix des mois correspondants de 1904 et ils auraient été encore plus élevés sans la grande augmentation qui s'est produite dans la récolte du thé de Ceylan, dont la plus grande partie a été vendue à Londres. Un fait intéressant à noter, est la grande variété de valeurs montrées par les cotes, qui contrastent avec l'uniformité monotone des saisons précédentes.

Les résultats de la saison pour les producteurs de thé d'Assam et de Darjeeling, ainsi que pour les producteurs de thées de Ceylan croissant sur les terres élevées, doivent être en général très satisfaisants, car non-seulement, les prix ont été avancés, mais dans la plupart des cas, les récoltes ont été aussi plus abondantes; d'autre part, les économies auxquelles on avait été forcé par une période de résultats médiocres, ont réduit le coût de la production. Les thées de Ceylan des terres basses et les produits de Cachar et de Sylhet n'ont aucunement bénéficié dans de nombreux cas. Très souvent, les récoltes ont été moins abondantes, ce qui bien entendu, augmente le coût par livre de la production, et les prix ne se sont pas améliorés d'une manière importante; ils sont actuellement inférieurs pour certaines qualités.

Les Distributeurs

Après la réduction du tarif de douane, l'événement de l'année, le plus important pour les distributeurs de thées, a été la faillite complète de la maison qui vendait le thé en donnant des pensions comme primes. Ce système très blâmable avait pris une extension énorme et avait détourné le commerce des voies généralement admises, pour le malheur des commerçants honnêtes et celui des classes pauvres qui en supportaient les conséquences. Les conditions générales du commerce ont été mauvaises pendant la première moitié de l'année 1905, et les rapports publiés par quelques-unes des grandes maisons de commerce indiquent combien certaines sections du commerce de thé ont eu à souffrir des changements qui ont été apportés récemment, dont les plus importants ont été les trois changements de taxes survenus au cours de cinq années. Il est

impossible de calculer la perte monétaire, directe ou indirecte, que ces changements ont causée au commerce du thé en général, et il n'est pas surprenant qu'on exprime le désir de voir adopter un règlement qui dure pendant une certaine période d'années. L'ancien Chapelier de l'Echiquier se moquait d'un marchand de thé bien connu, parce que celui-ci se plaignait de la perte qu'il avait subie, du fait d'étiquettes inutilisables. Pour des étrangers à la question, ceci peut sembler une bagatelle, mais cette perte a été considérable pour les marchands qui font un grand commerce de thées en paquets.

Les Consommateurs

De même que la hausse des prix de vente au détail causée par l'augmentation des droits de douane de six deniers à huit deniers par livre, n'avait pas affecté beaucoup les consommateurs, de même la réduction équivalente de ces mêmes droits les a peu concernés. Le plus bas prix auquel le thé soit offert est maintenant inférieur de deux deniers par livre, à ce qu'il était auparavant, mais il se fait relativement peu d'affaires dans cette catégorie de thées. Les changements ont eu lieu principalement sur la qualité, et le détailleur vend maintenant aux anciens prix, des thées matériellement meilleurs. La moyenne des prix de détail dans les trois Royaumes est d'environ un shilling par livre; sur cette somme, six deniers [soit 30 p.c.] sont affectés pour la douane. Pendant vingt-cinq ans, de 1865 à 1890, les droits sur les thées ont été de six deniers par livre, sans variation, et le prix de vente au détail a été, en chiffres ronds, le double de cette moyenne, soit 3 shillings 4 deniers par livre. Comme le consommateur obtient aujourd'hui un thé bien supérieur et beaucoup plus économique, à un prix moitié moindre que celui que payait la génération précédente, il est indifférent, en apparence, au fait que la réduction générale des prix de production et de distribution a élevé le taux des droits de 15 à 30 p.c. sur une base "ad valorem."

Il est remarquable que pendant une série d'années, où presque tous les principaux articles d'un usage domestique ont vu leur consommation grandement diminuée, celle du thé ait si peu varié par tête. Le maximum apparent a été atteint en 1901, mais comme dans cette année, il y a eu des droits de douane excessifs, on peut affirmer raisonnablement que tout le thé sur lequel on a établi une moyenne de consommation n'a pas été bu pendant l'année. Les diverses statistiques indiquent le progrès général fait pendant six années. On a remarqué, en dépit d'opinions de méfiance prévenues, l'usage du thé de Chine à la